

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

PREF 05
1505014

N°2014-17

Objet : Commission consultative « Communication »

L'an deux mille onze, le 6 mai 2014, à 16h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire au Conseil Général, en salle de l'hémicycle, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 6 mai 2014

Date de convocation :
Le 9 avril 2014

NOMBRE DE MEMBRES

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés :

Secrétaire de Séance :
Mme Valérie GRENARD

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA
(Directeur)

Etaient Présents :

délégués de la Communauté de Communes de l'Embrunais : **M. Jean Pierre GANDOIS, Mme Chantal EYMEOD, M. Jean BERNARD, M. Pierre VOLLAIRE**

délégués de la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon :
Mme Catherine SAUMONT et Mme Sandrine PIZZABALLA sa suppléante.

délégués de la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon :
Mme Valérie GRENARD, M. Robert FRAYSSINES, M. Henri ANDREJVSKI
et M. Daniel BOSQUET suppléant.

délégués de la Commune de Chorges :

M. Christian DURAND

délégués du Conseil Général des Hautes Alpes :

M. Bernard ALLARD LATOUR, M. Victor BERENGUEL, M. Jean Marie BERNARD, M. Joël BONNAFFOUX, M. Rémi COSTORIER, M. Jean-Louis PONCET, M. Michel ROY, M. Richard SIRI.

Le Président expose que le Comité Syndical s'appuie, depuis la mise en place de son règlement intérieur, sur les travaux des commissions extra-syndicale pour orienter ces décisions.

Il est ainsi proposé de procéder au renouvellement de la commission « Communication ». Cette commission se donne pour objectif, parfois en liaison avec d'autres commissions, de travailler pour le compte du Comité Syndical, sur les sujets en lien direct avec la communication institutionnelle de l'établissement public ainsi qu'avec tous les supports qui lui permettent de mieux faire véhiculer les informations publiques dont il est dépositaire (réglementation sur la retenue, aménagements publics, gestion des activités...). La commission a vocation de proposer au Comité Syndical les axes de développement qui lui semblent pertinents ainsi que le degré de priorité des actions qui viendraient correspondre à ces différents axes.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.



VU :

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;

CONSIDERANT :

- Le Règlement intérieur du S.M.A.D.E.S.E.P. modifié, approuvé par délibération du 29 mars 2007 ;
- Que ce Règlement intérieur prévoit la mise en place d'une commission extra-syndicale « Communication » dont la composition doit être fixée par délibération du Comité Syndical ;
- Que cette commission a pour objet d'initier ou de préparer à l'attention du Comité Syndical des rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant cette thématique et d'accompagner, par la concertation locale, la mise en œuvre ou le suivi des décisions du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La nécessité de faire appel, afin de remplir cette mission, aux multiples compétences disponibles au sein du territoire ou même à l'extérieur, tant auprès des administrations que des structures associatives ou privées ;

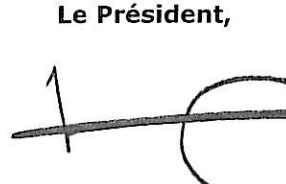

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 6 mai 2014 :

- **DECIDE** de retenir, en tant que représentants du S.M.A.D.E.S.E.P. au sein de la commission extra-syndicale « Communication », les personnes suivantes (qui pourront si besoin être remplacées par des suppléants) :
 - ✓ Le Président du SMADESEP, Président de la commission
 - ✓ Mme Catherine SAUMONT
 - ✓ M. Robert FRAYSSINE
 - ✓ M. Marc AUDIER
 - ✓ Mme Carole CHAUVET
- **DECIDE** d'associer autant que de besoin à cette commission des personnalités qualifiées dont l'expertise technique est jugée intéressante au regard des dossiers à traiter.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président,

Victor BERENGUEL